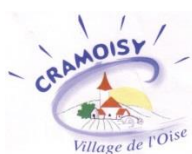


**LANCEMENT OFFICIEL  
DU DISPOSITIF**

**REZO POUCE**

**Mardi 27 novembre 2018  
11h00**



**ROUSSELOY**







**CONTACTS PRESSE :**

Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise  
[www.creilsudoise.fr](http://www.creilsudoise.fr)

Pascaline LAPRUN - 03 44 64 74 72 - [p.laprun@creilsudoise.fr](mailto:p.laprun@creilsudoise.fr)  
Fanny LEBEGUE - 03 44 64 46 24 - [f.lebegue@creilsudoise.fr](mailto:f.lebegue@creilsudoise.fr)



## SOMMAIRE

 <b>FICHE 1 - L'Agglomération Creil Sud Oise et Rezo Pouce</b>	<b>p.03</b>
Les enjeux de la mise en place du dispositif dans l'agglomération	p.03
Faire du stop avec Rezo Pouce – Mode d'emploi	p.03
Les partenaires	p.04
 <b>FICHE 2 – Le déploiement de Rezo Pouce sur le territoire</b>	<b>p.05</b>
Cramoisy	p.05
Creil	p.05
Maysel	p.06
Montataire	p.06
Nogent-sur-Oise	p.07
Rousseloy	p.07
Saint-Leu d'Esserent	p.08
Saint-Vaast-Lès-Mello	p.08
Thiverny	p.08
Villers-Saint-Paul	p.09
 <b>FICHE 3 – Politique de Mobilités sur le territoire</b>	<b>p.10</b>
 <b>FICHE 4 – Rezo Pouce en France</b>	<b>p.11</b>

## FICHE 1 – L'AGGLOMÉRATION CREIL SUD OISE ET REZO POUCE

### → LES ENJEUX DE LA MISE EN PLACE DU DISPOSITIF DANS L'AGGLOMÉRATION

Le territoire de l'agglomération est à la fois urbain, périurbain et rural. Le dispositif d'autostop organisé Rezo Pouce a été identifié par la Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise comme une solution de déplacement alternative pour les habitants du territoire et plus particulièrement pour ceux des secteurs périurbains et ruraux. Il favorise la mobilité, complète l'offre de transport existante, permet le désenclavement des zones rurales et la diminution de l'engorgement routier des zones urbaines et périurbaines.

L'abonnement au dispositif Rezo Pouce représente pour la collectivité un coût d'environ 8.500 € H.T. la première année puis environ 3.500 € H.T. les années suivantes (hors coût de la communication, de la fourniture et de la pose des panneaux d'arrêts).

### → FAIRE DU STOP AVEC REZO POUCE – MODE D'EMPLOI

#### **S'INSCRIRE AU DISPOSITIF :**

La procédure est identique que l'on soit autostoppeur ou conducteur : L'inscription s'effectue par internet sur [rezopouce.fr](http://rezopouce.fr) ou en se rendant dans sa Mairie, au siège de l'Agglomération Creil Sud Oise – 24 rue de la villageoise à Creil - ou à l'agence commerciale du STAC située sur le parvis de la gare de Creil. Il est indispensable de se munir d'une photocopie de la carte d'identité (d'un scan pour une inscription sur internet).

■ **PRATIQUER L'AUTOSTOP :**

Pour les autostoppeurs : se rendre à un arrêt sur le pouce muni d'une fiche destination (téléchargeable sur le site de rezopouce.fr) à personnaliser avec le nom de la commune où l'on souhaite se rendre. Il est également possible de se connecter à l'application mobile Rezo Pouce qui permet de visualiser les conducteurs connectés aux alentours.

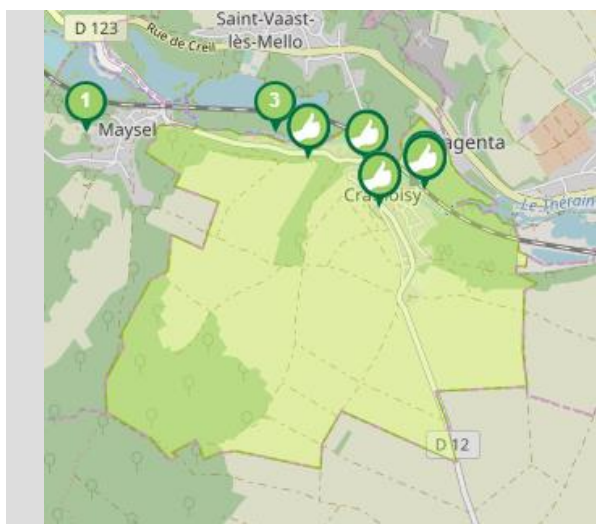
Pour les conducteurs : prendre en charge aux arrêts sur le pouce présents sur son trajet des autostoppeurs dont les fiches destination indiquent une direction vers laquelle on se rend. L'application mobile permet quant à elle de voir si des autostoppeurs se rendent au même endroit.

→ **LES PARTENAIRES**

- **Oise Mobilité – Syndicat Mixte des Transports Collectifs de l'Oise** : subvention à hauteur de 40% du déploiement total (soit près de 6.500€).
- **Parc Naturel Régional de France (PNR)** : prise en charge de l'adhésion à Rezo Pouce des communes de Creil et de Saint-Maximin qui sont situées sur le PNR

## FICHE 2 – LE DEPLOIEMENT DE REZO POUCE SUR LE TERRITOIRE

En novembre 2018, 68 arrêts sur le pouce sont déjà en place sur le territoire. Les emplacements ont été choisis en collaboration avec les élus et les services voiries des communes afin de répondre aux critères indispensables de visibilité et de sécurité des utilisateurs lors de la prise en charge. Au terme du déploiement, ce sont environ 80 arrêts qui permettront de se déplacer dans l'agglomération.

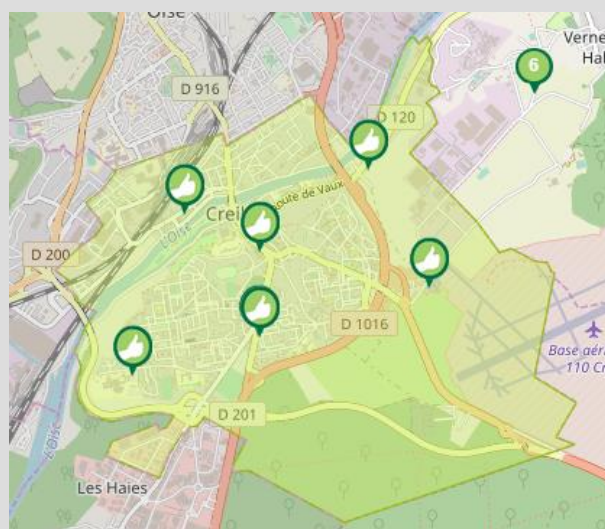


### → CRAMOISY – 5 arrêts

- Place Jules Uhry (directions Montataire ou Creil)
- Gare (directions Montataire, Creil ou St-Vaast-Lès-Mello)
- Gare (directions Maysel ou St-Leu d'Esserent)
- Route de St-Vaast (directions St-Vaast-Lès-Mello ou Rousseloy)
- RD12 - Clos du nid (directions Montataire, Maysel ou St-Leu d'Esserent)

### → CREIL – 7 arrêts

- Parc Alata - Avenue de la Forêt d'Halatte (directions Creil ou Montataire)
- Zone de Vaux - Avenue du Tremblay (direction Verneuil en Halatte)
- Rue de la République (direction Saint-Maximin)
- Gare routière (directions Montataire ou St-Leu d'Esserent)
- Hôpital (directions St Maximin, Montataire ou Nogent-sur-Oise)
- Boulevard Allende (directions Creil ou Nogent-sur-Oise)
- Boulevard Allende (directions Saint-Maximin)





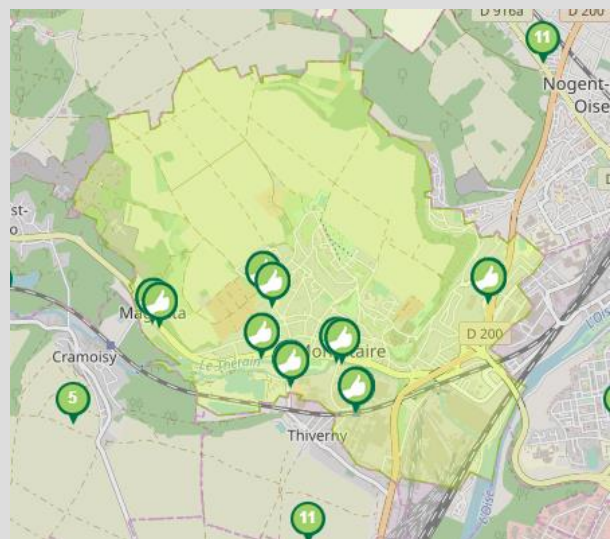


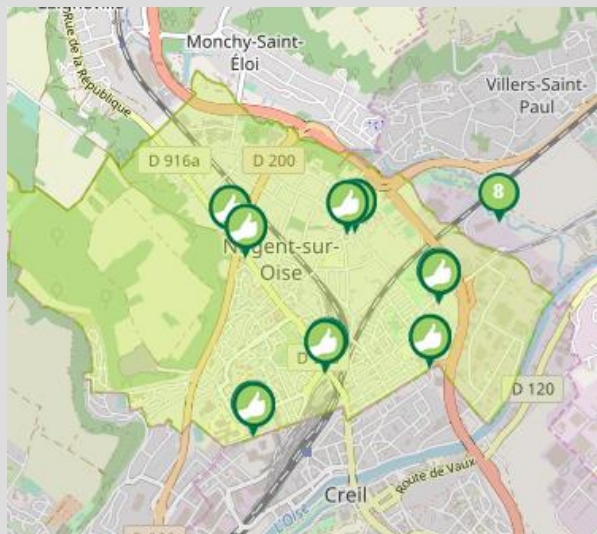
→ **MAYSEL – 1 arrêt**

- RD12 - Lanterne (directions St-Vaast-Lès-Mello, Cramoisy et Creil)

→ **MONTATAIRE – 13 arrêts**

- Maire (direction Creil ou Nogent-sur-Oise)
- Mairie (directions St-Vaast-Lès-Mello, Cramoisy ou Maysel)
- Lycée Malraux (directions Montataire ou Nogent-sur-Oise)
- Lycée Malraux (directions Creil ou Vallée du Thérain)
- Avenue F. Mitterrand (directions St-Vaast-Lès-Mello, Cramoisy ou Maysel)
- Centre commercial Leclerc (directions Thiverny ou St-Leu d'Esserent)
- Centre commercial Leclerc (directions Creil, St-Vaast-Lès-Mello ou Cramoisy)
- Gare (directions Creil, St-Vaast-Lès-Mello ou Cramoisy)
- Gare (directions Thiverny ou St-Leu d'Esserent)
- Zola (direction Creil)
- Zola (direction Nogent-sur-Oise)
- Magenta - rue S. Allende (directions St-Vaast-Lès-Mello, Cramoisy ou Maysel)
- Magenta - rue S. Allende (directions Montataire centre ou Creil)





→ **NOGENT-SUR-OISE – 11 arrêts**

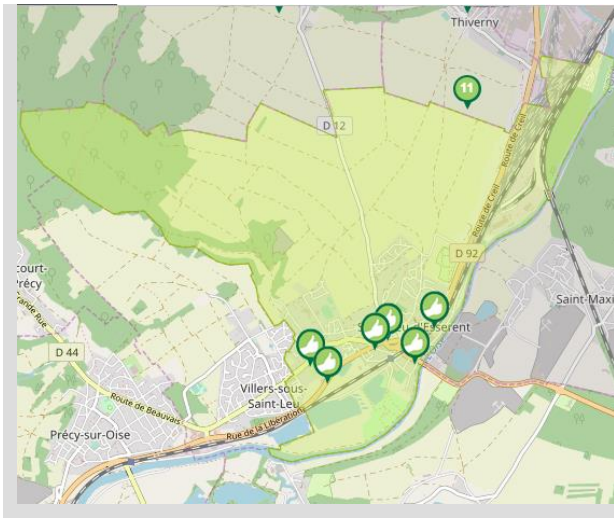
- Château des rochers (directions Creil ou Montataire)
- Avenue du 8 mai (directions Nogent centre ou Creil)
- Place de la république (direction Villers-St-Paul)
- Place de la république (directions Creil ou Centre commercial Auchan)
- Centre nautique (directions Villers-St-Paul ou St-Maximin)
- Centre nautique (directions Creil ou St-Maximin)
- Centre commercial Auchan (directions Creil ou St-Maximin)
- Médiathèque (direction Creil)
- Médiathèque (direction Villers-St-Paul)
- Lycée Marie Curie (directions Creil ou Villers-St-Paul)
- Lycée Marie Curie (directions Montataire, Thiverny ou St-Leu d'Esserent)

→ **ROUSSELOY – 6 arrêts**

- Haut de Flandre (directions Montataire, Creil ou St-Leu d'Esserent)
- Flandre - rue de Mello (directions Montataire, Creil ou St-Leu d'Esserent)
- Flandre - rue de Mello (direction Clermont)
- Mairie (directions Montataire, Creil ou St-Leu d'Esserent)
- RD110 - Pigeonnier (directions Montataire, Creil ou St-Leu d'Esserent)
- RD110 - Pigeonnier (direction Clermont)



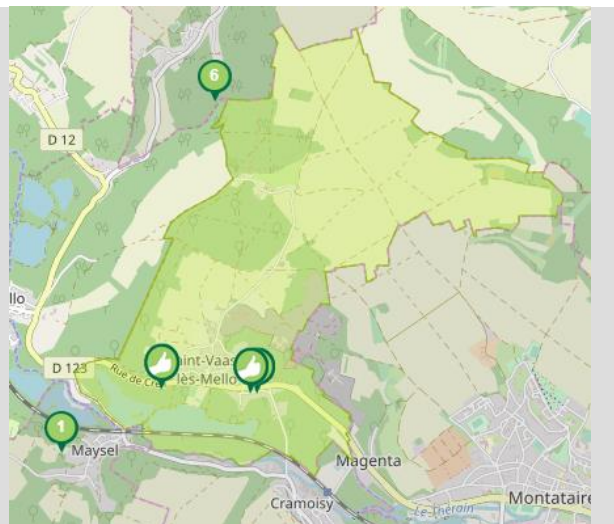




- **SAINT-LEU D'ESSERENT – 6 arrêts**
- Arts et Métiers - avenue J. Ferry (directions Creil, Thiverny ou Montataire)
  - Gare / Base de loisirs (direction St-Maximin)
  - Centre-ville - rue du pilori (directions Cramoisy ou Maysel)
  - Verdun - rue de la libération (direction Precy-sur-Oise)
  - Gendarmerie - rue de la libération (direction Precy-sur-Oise)
  - Camping Abbatale (directions Creil, Montataire ou Cramoisy)

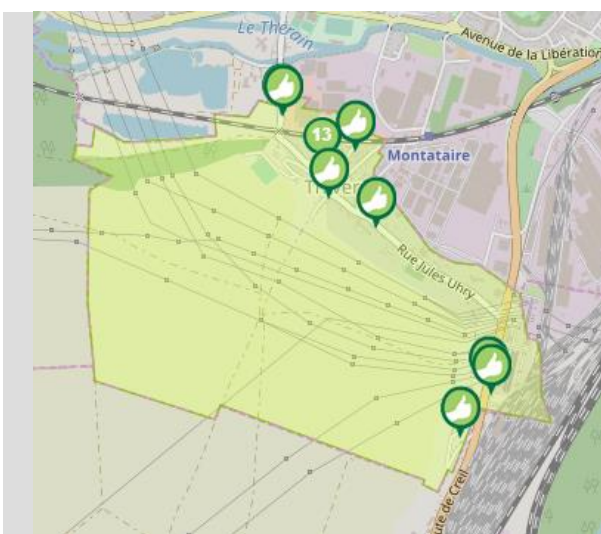
→ **SAINT-VAAST-LÈS-MELLO – 3 arrêts**

- Aribus - rue de la commune de Paris (directions Creil ou Montataire)
- rue de la commune de Paris (directions Creil ou Montataire)
- rue de la commune de Paris (directions Cramoisy, Maysel ou Rousseloy)

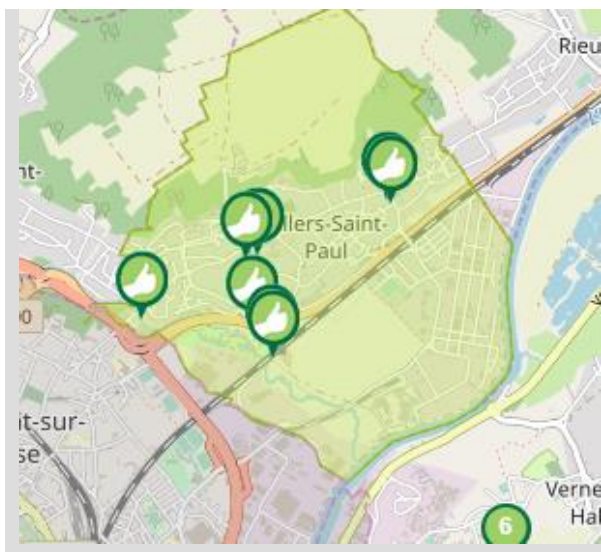


→ **THIVERNY – 8 arrêts**

- Centre commercial Leclerc (direction Montataire)
- Centre commercial Leclerc (direction St-Leu d'Esserent)
- Marinoni (direction Montataire)
- Eglise (directions Creil ou St-Leu d'Esserent)
- Mairie (direction Montataire)
- Petit Thérain (directions Creil ou Montataire)
- Petit Thérain (direction St-Leu d'Esserent)
- Carrières (directions Creil, Montataire ou St-Leu d'Esserent)







→ **VILLERS-SAINT-PAUL – 8 arrêts**

- rue M. Deneux (directions Creil ou Nogent-sur-Oise)
- Mairie (direction Rieux)
- Mairie (directions Creil ou Nogent-sur-Oise)
- place du marché (directions Creil ou Montataire)
- place du marché (direction Nogent-sur-Oise)
- Fécamp - rue de Gaulle (direction Creil)
- Gare (direction Creil)
- Gare (direction Nogent-sur-Oise)

A noter que l'implantation des arrêts sur la commune de Saint-Maximin est en cours.

(Source des cartes des points d'implantation : [www.rezopouce.fr](http://www.rezopouce.fr))

## FICHE 3 – POLITIQUES DE MOBILITES SUR LE TERRITOIRE

Les élus de la Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise ont à cœur d'agir pour le cadre de vie des habitants du territoire ainsi que pour la simplification de l'accès de leur population aux emplois à pourvoir localement, tout en préservant l'environnement. Cette volonté passe notamment par le développement des dispositifs de mobilités déjà en place.

### → Le Plan de Déplacements Urbains (PDU)

Le Plan de Déplacements Urbains a pour objectif de créer un véritable réseau permettant d'améliorer le maillage du territoire pour les trajets domicile travail ainsi que l'accès aux zones d'activités et aux équipements culturels, sportifs et de loisirs. Son élaboration a été confié au Syndicat Mixte du Bassin Creillois et des Vallées Bréthoise en partenariat avec les collectivités intéressées (Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne, Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise, Communauté de Communes des Pays d'Oise et d'Halatte, Communauté de Communes du Pays du Clermontois, Communauté de Communes du Liancourtois – la Vallée Dorée, et la Communauté de Communes Senlis Sud Oise).

### → Un investissement en faveur de la liaison Roissy - Picardie

Ce projet de nouvelle ligne de 7 kms reliant le TGV Paris/Charles-de-Gaulle à la ligne Paris/Creil/Amiens a notamment pour objectif d'améliorer l'accès au sud de la région Hauts-de-France, de proposer aux voyageurs un nouvel accès à l'Île de France et d'améliorer les déplacements quotidiens vers les liaisons de transport (aéroport de Roissy) et les pôles d'emplois (aéroport et complexe commercial Paris Nord 2).

### → Le Schéma Intercommunal des Circulations Douces (SICD)

Adopté en 2013 par la collectivité, le Schéma Intercommunal des Circulations Douces traite notamment des infrastructures (pistes, bandes cyclables etc.), des pôles de stationnement ou bien encore de la signalisation adaptée. Du fait d'une forte concentration de distances courtes, le cœur de l'agglomération se prête bien au développement des circulations douces, alternative durable aux déplacements en voiture. Elles permettent également de faciliter les déplacements au sein de l'agglomération entre le centre urbain, les territoires périurbains et ruraux.

## FICHE 4 – REZO POUCE EN FRANCE

De nombreuses communes de France ont rejoint Rezo Pouce (plus de 1000 regroupant environ 2.400.000 habitants à fin 2017) développé par une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC). C'est le premier réseau d'autostop organisé en France. Il s'agit d'un dispositif simple, convivial et sécurisé qui réinvente la pratique de l'autostop en permettant d'une part à l'autostoppeur de rallier de courtes distances (qu'il n'ait pas le permis ou qu'il souhaite limiter l'usage de son véhicule) et d'autre part aux conducteurs souhaitant optimiser leur déplacement et partager un moment convivial de se regrouper au sein d'une communauté attachée aux valeurs de solidarité et de partage dans une démarche écoresponsable.

**2.472.000 habitants** concernés  
par le dispositif

**1.133** communes adhérentes

**9 fois sur 10** le départ  
s'effectue en - **de 10 minutes**

**1 autostoppeur sur 2**  
n'attend pas plus de **5 minutes**

**6 minutes d'attente**  
en moyenne

(source Rezo Pouce - septembre 2017)